

BULLETIN TECHNIQUE

Garanties composantes HYDRO-KINETIC (applications résidentielles)
(version 2023)

Les garanties suivantes s'appliquent à partir de la date de livraison des équipements.

Garanties	Composantes Hydro-Kinetic
2 ans (Pièces et main d'œuvre)	Pompe(s) à air Pompe de recirculation Panneau de contrôle 801P Système UV AT-1500 incluant lampe (le cas échéant) Pompe de relèvement HKP-33 (le cas échéant)
10 ans (Pièces seulement)	Composantes internes en PVC ou polyéthylène (les 2 premières années portent une garantie complète)
2 ans (Pièces seulement)	Composantes de remplacement (pompe à air, pompe de recirculation, panneau de contrôle 801-P, contrôleur UV, pompe HKP-33)
30 jours (Pièces et main d'œuvre)	Remplacement des diaphragmes de pompe à air
1 an (Pièces seulement)	Toute autre composante fournie par Enviro-STEP Technologies

Limitations :

Les garanties ne sont pas applicables advenant une installation ou un usage non approprié, le dépassement des critères de conception (débits et charges polluantes), le rejet à l'égout de matières ou substances non compatibles, le défaut de l'exploitant de procéder à l'entretien, la vidange des boues ou de se conformer au guide d'utilisation d'opération et d'entretien, le défaut de maintenir un environnement adéquat pour le bon fonctionnement des composantes (accès, ventilation, infiltration d'eau, protection des structures, etc.), la mise à l'arrêt du système sans autorisation ou si l'entretien est effectué par une personne non qualifiée et formée par Enviro-STEP Technologies, etc. Voir autres clauses dans le contrat d'entretien et le guide d'utilisation.

La garantie ne couvre pas les équipements non fournis par Enviro-STEP Technologies tels, par exemple : réservoirs, poste de pompage externe, champ de polissage, conduites externes au réservoirs, cheminées d'accès, etc.